

Les modalités d'inscription (1^{er} degré) année scolaire 2015/2016

L'inscription aux transports scolaires est **obligatoire** pour bénéficier des avantages réservés aux usagers scolaires des services départementaux. Le Département de l'Aude subventionne à 100% le coût du transport (aller-retour) des élèves inscrits en 1^{er} degré. L'inscription doit être **renouvelée chaque année** pour l'année suivante. L'abonnement engage l'élève pour la totalité de l'année scolaire sauf déménagement. L'inscription d'un élève, non suivi d'une fréquentation régulière fera l'objet d'une radiation sans préavis, après contrôle auprès des transporteurs.

L'élève doit impérativement disposer d'un titre de transport dès sa montée dans le véhicule le jour de la rentrée.

Qui doit s'inscrire ?

- les jeunes âgés de plus de 3 ans
- les élèves inscrits dans une école maternelle ou primaire sous contrat avec l'Etat, dans le respect du rattachement carte scolaire
- les externes ou ½ pensionnaires qui utilisent quotidiennement un service public départemental de transport (matin et soir, garderie ou cantine)
- les élèves domiciliés et scolarisés hors Carcassonne aggro et Grand Narbonne

Comment faire ?

-soit sur Internet : www.aude.fr. Pour un renouvellement d'inscription, un mot de passe est requis (voir recto). Un mail de confirmation doit valider l'inscription. Inscription en ligne à partir du 30/03/15.

-soit sous format papier : si 1^{ère} inscription remplir en totalité l'imprimé, si reconduction, vérifier et corriger éventuellement (en rouge) les renseignements mentionnés, compléter la partie D. Toutes les demandes papier devront transiter par les mairies du domicile des élèves, qui se chargeront après les avoir avalisées, de les transmettre au service transport du Département de l'Aude.

Délais d'inscription :

IMPERATIVEMENT AVANT LE 30 AVRIL 2015

Aucune inscription ne sera acceptée après le 15 juillet 2015, sauf circonstances exceptionnelles dûment justifiées. Le respect de ces délais permet aux organisateurs d'adapter les véhicules au nombre d'inscrits.

Attention : le non-respect de ces dates impliquera une inscription pour la rentrée des vacances de Toussaint dans la limite des places disponibles

Pour tout renseignement complémentaire : 04.68.11.67.76 ou 04.68.11.67.69 – service.transports@cg11.fr

Dans le cas où la prise en charge serait refusée, vous seriez informé dans les meilleurs délais des motifs du rejet.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés garantit un droit d'accès et de rectifications pour les informations vous concernant. Toute demande en ce sens devra être envoyée au Département de l'Aude. Le présent imprimé vaut autorisation de communication de votre adresse postale à l'entreprise assurant le transport de votre enfant.